

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin

Réunion tenue le 28 juin 2021, à Ste-Adèle de façon virtuelle.

**Membres
présents :**

DIRECTION Landry-Bolduc, Véronique

PARENTS Charest, Pierre, vice-président
Quévillon, Lucie
Viau, Isabel

ENSEIGNANTS Bill, Nancy
Lahitte, Patrick
Longchamp, Danielle
Proulx, Gérald

**Membres
absents :**

COMMUNAUTÉ Genest, André, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut

**SOUTIEN
PROFESSIONNEL** Savard, Pascal, technicien en travaux pratiques
Desjardins, Mélanie, psychoéducatrice

ÉLÈVE Lavoie, Victor et Gagnon, Alexis

PARENTS Beauchemin, Geneviève
Delorme, Sarah

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Pierre Charest, vice-président, déclare la séance ouverte.

2.0 PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

Il est 18 h 48

3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajouts du point suivant:

9.1 Projet de résolution concernant la construction d'un centre d'enseignement aux adultes.

IL EST PROPOSÉ PAR :

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

CEE 2020-2021-20

ADOPTÉ à l'unanimité

4.0 PAROLE AU PUBLIC

Pas de public présent.

CEE 2020-2021-21

5.0 SUJETS À APPROBATION

5.1. Frais chargés aux parents pour le programme ski-études (Documents joints)

Les frais ont dû être ajustés pour refléter la politique du CSSL.

IL EST PROPOSÉ PAR :

D'APPROUVER les frais chargés aux parents

ADOPTÉ à l'unanimité

6.0 SUJETS À CONSULTATION

Pas de sujets à consulter.

7.0 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Pas d'information

8.0 REPRÉSENTANT DU CONSEIL ÉTUDIANT

Pas d'information

9.0 INFORMATION PROVENANT DE LA DIRECTION

9.1 Construction d'un centre d'enseignement aux adultes

Cette nouvelle construction répondrait à la clientèle des adultes, mais surtout, ferait en sorte qu'ANM bénéficierait de tout l'espace de sa bâtisse pour ses élèves du secondaire. Cette demande s'explique par le fait que nous sommes en croissance démographique et de plus en plus restreints dans nos locaux. Elle s'explique également par le milieu sain et sécuritaire que nous souhaitons pour nos élèves qui est difficile à assurer dans le contexte de cette cohabitation avec la Formation générale des adultes (FGA).

Résolution 22 :

Entendu qu'une augmentation démographique au secteur jeune se vit actuellement au primaire.

Entendu que cette augmentation se déplacera vers le secondaire dans les années à venir et qu'elle est même déjà commencée.

Entendu que l'emplacement actuel du centre de formation aux adultes (FGA) dans le même établissement que les élèves d'Augustin-Norbert-Morin ne favorise pas le maintien d'un climat sain et sécuritaire pour les élèves du secondaire.

Nous aurons besoin des locaux FGA pour répondre aux besoins clientèle du secondaire.

Pour ces raisons, nous appuyons la demande de construction d'un centre de formation des adultes qui répondrait de façon plus appropriée aux besoins plus spécifiques de cette clientèle, tout en libérant les espaces nécessaires pour répondre aux besoins de la clientèle du secteur jeune.

IL EST PROPOSÉ PAR :

D'APPROUVER la demande de construction d'un centre de formation des adultes

CEE 2020-2021-22

ADOPTÉ à l'unanimité

10.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

11.0 VARIA

Aucun

12.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme et M. de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est



Véronique Landry-Bolduc
Directrice de l'école

Pierre Charest
Vice-président

